conséquent, à la fin de 1942, la marine marchande canadienne avait déjà subi 88 p. 100 de ses pertes. Quand on eut comblé les lacunes évidentes d'organisation, d'entraînement et de matériel et que la Marine royale canadienne put atteindre son potentiel, les pertes de la marine marchande décrûrent considérablement. (Délibérations, 8:32, 1988) Néanmoins, comme les marins marchands ont péri dans une proportion de un sur sept durant la guerre, les pertes de vie ont été beaucoup plus élevées dans leurs rangs qu'au sein de la Marine.

- 7. Centre-quatre-vingt-dix-huit marins marchands canadiens ont été capturés par l'ennemi qui venait de couler leur navire. "Après avoir affronté les dangers de la guerre navale, ils ont connu le purgatoire de l'emprisonnement." La plupart d'entre eux ont passé plus de quatre ans dans des camps de prisonniers en Europe occupée, mais 23 ont vécu plus de trois ans en Extrême-Orient. Ceux qui ont été capturés et emprisonnés par les Japonais ont connu "la dégradation et les privations les plus horribles". (Délibérations, 1A:57). Un radio rapatrié d'un camp de prisonniers de guerre japonais a révélé que les japonais lui auraient dit: "Vous, les marins marchands, êtes inférieurs aux militaires; n'importe quel de ces derniers, même un simple soldat, vaut plus que vous." (Délibérations, 8:31, 1988)
- 8. Tout au long de la guerre, des membres du gouvernement ont reconnu que, dans la marine marchande canadienne, "tout le monde, du capitaine au mousse, s'est retrouvé au front des hostilités navales". L'hommage rendu en avril 1943 par M. J.E. Michaud, ministre des Transports d'alors, a été cité par un de nos témoins:

"Les hommes de la marine marchande constituent pratiquement la quatrième arme des forces combattantes, et malgré leur réticence à faire part de leurs exploits héroïques, nous estimons qu'en toute justice envers eux et leur famille, nous devons parler de leur action à tous les Canadiens". (Délibérations, 1:24)

Le vice-amiral Leonard W. Murray, commandant en chef des Forces canadiennes du Nord-Ouest atlantique l'a affirmé en ces termes:

"Ne vous y trompez pas, les véritables vainqueurs dans la Bataille de l'Atlantique n'ont pas été les marines ou les aviations, mais bien les marins marchands alliés". (Cité dans le mémoire du 15 janvier 1990, présenté par l'Association canadienne de la marine marchande)

Après la guerre cependant, les survivants de cette "quatrième arme des forces combattantes" n'ont pas eu droit au titre d'anciens combattants; ils ont plutôt été considérés comme des civils, des non-militaires qui s'engageaient librement sur un marché du travail libre, et des non-combattants puisqu'ils n'étaient pas armés. Cette décision ignorait les pertes exceptionnelles de